

Clermont-Ferrand, le 1<sup>er</sup> mars 2015

Osez le Féminisme 63 s'invite dans la campagne des élections départementales

Au mois de mars prochain nous devrons élire les prochain-e-s conseillers et conseillères des cantons du Puy-de-Dôme. L'Égalité entre les femmes et les hommes doit devenir un enjeu central des engagements que les candidat-e-s prendront à l'occasion de ces élections.

Le Conseil départemental (ex Conseil général) est élu pour 6 ans et a la possibilité de mettre en œuvre des politiques qui favoriseront plus d'égalité.

Nous interpellons tous les candidat-e-s aux élections départementales du Puy-de-Dôme à l'exception des candidat-e-s du Front national, en leur demandant de se positionner sur le problème prioritaire que nous avons identifié sur le territoire : la mise en place d'actions de prise en charge, de prévention et de sensibilisation en direction des femmes victimes de violence (hébergements d'urgence et de long-terme, relais de campagnes nationales, soutien aux associations de prises en charge de femmes victimes, ...). Aujourd'hui dans le Puy-de-Dôme, c'est le désert pour ces femmes qui n'ont nulle part où aller. Le 115 n'est une réponse ni viable ni adaptée. Des montages financiers entre collectivités, État et associations sont possibles et notre département ne peut rester autant en retard sur le sujet, et demeurer le seul département auvergnat ne proposant aucune solution! Il est nécessaire de proposer à toutes ces femmes victimes de violence une offre suffisante (en termes de quantité) et complète (en termes d'accompagnement social, psychologique et de réinsertion) d'hébergements spécifiques.

Par ses compétences obligatoires et sa place prépondérante dans les politiques sociales, le Département peut également œuvrer pour :

- garantir la solidarité femme-homme et lutter contre les exclusions des femmes isolées ;
- agir en faveur de l'insertion des jeunes femmes sur le marché du travail, dans le cadre de la garantie Jeunes.

En effet pour rappel, d'après les chiffres de l'INSEE, dans le département du Puy-de-Dôme :

- On dénombre 12,5 % de familles monoparentales dont 10,4 % sont composées de femmes seules avec enfants ;
- On estime à 40 % les pensions alimentaires impayées (chiffre national) ;
- Le taux de chômage des femmes est de 2 points supérieur à celui des hommes;
- 11,3 % des femmes sont en CDD contre 6,3 % des hommes ;
- 31,6 % des femmes sont employées à temps partiel contre 6,8 % des hommes ;
- Le salaire horaire moyen pour une femme occupant un temps complet est de 11,4 euros, alors que pour les hommes il est de 12,8 euros;
- 14,7 % des jeunes filles dans le département sortent du système scolaire sans aucun diplôme, le taux est de 14 % pour les jeunes garçons;
- Une femme meurt tous les 2,5 jours dans le cadre des violences dites conjugales

## en France.

Quelle légitimité pour un-e élu-e de la République qui fermerait les yeux devant ces violences et inégalités en ne mobilisant pas les compétences de sa collectivité territoriale ?

Nous vous interpellons sur vos projets concernant la question des hébergements pour femmes victimes de violence, ainsi que les enjeux cités ci-dessus. Nous souhaitons également comprendre la dimension égalitaire de l'ensemble de votre programme.

Votre réponse ou absence de réponse avant le 15 mars sera relayée et diffusée durant la période électorale sur le blog d'Osez le Féminisme 63, notre page Facebook officielle qui compte 978 abonné-e-s et à notre listing presse et grand public qui compte environ 350 destinataires. Par ailleurs, un communiqué de presse présentant notre démarche sera envoyé à l'occasion de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes.

Nous vous remercions pour votre attention et sommes disponibles pour tout échange.

L'Equipe d'Osez le Féminisme 63 <u>osezlefeminisme63@qmail.com</u> olf63.canalblog.com